

CONDITIONS GENERALES DE VENTE SAPESO MODIFIEES LE 17 FEVRIER 2022

1 - Abonnés Particuliers

1 - Préambule

Le terme « SAPESO » désigne la société éditrice du Site www.sudouest.fr dont les éléments d'identification sont les suivants :

Société Anonyme de Presse et d'Edition du Sud Ouest (S.A.P.E.S.O), Société anonyme à conseil d'administration au capital de 268.400 euros Siège social : 23 quai de Queyries 33100 Bordeaux, RCS Bordeaux : B 456 204 940. Tel : 05.35.31.31.31. Numéro individuel d'identification fiscale : FR25456204940.

Définitions :

Le terme « Utilisateur » désigne toute personne physique ayant accès au Site www.sudouest.fr ou à son contenu quel que soit le lieu où elle se trouve et les modalités de sa connexion au Site ou de son mode d'accès, l'objet et la finalité de son accès à l'information publiée. L'Utilisateur peut donc être un Abonné, un Utilisateur enregistré ou tout internaute.

Le terme « Client » et le terme « Abonné » désignent au sens des présentes Conditions Générales de Vente, l'Utilisateur du Site www.sudouest.fr qui s'inscrit et s'abonne pour accéder ou acquérir des abonnements au journal proposés à la vente sur le Site, à des fins non professionnelles.

Le terme « Informations » désigne, au sein du contenu rédactionnel, le texte, les images ainsi que les vidéos présents sur le Site.

Le terme « Compte Abonné » désigne l'espace mis à la disposition de l'Abonné sur le Site, lui permettant d'accéder, après s'être identifié par ses codes d'accès, aux services auxquels il aura souscrit, à son contrat et ses factures éventuelles.

Le terme « Site » désigne le site Internet www.sudouest.fr, accessible au moyen des technologies disponibles et notamment d'un serveur, d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone mobile (et d'une manière générale, tout terminal mobile).

Le terme « Services » désigne, sans que cette liste soit limitative, tous les programmes, services multimédias et applications (mobiles ou tablettes) liés au Site et notamment des contenus concernant l'actualité et des communautés telles que les forums ou les chats.

Le terme « Téléchargement » désigne toute transmission d'un fichier numérique intégrant le fichier de l'édition numérique choisie par le Client et sa reproduction sur le disque dur de l'ordinateur ou tout espace de stockage, ou sur tout terminal mobile du Client, aux conditions décrites aux présentes Conditions Générales de Vente.

Le terme "feuilleter" désigne toute transmission d'un fichier numérique intégrant le fichier de l'édition numérique choisie par le Client et sa consultation en mode liseuse sur l'ordinateur ou sur tout terminal mobile du Client, aux conditions décrites aux présentes Conditions Générales de Vente.

Le terme "Espace Premium" désigne les contenus en ligne et téléchargeables sur le Site, qui sont accessibles aux Abonnés ayant souscrit une offre 6 jours sur 7 ou 7 jours sur 7, ou qui ont souscrit une offre Duo ou Premium Numérique visées à l'article 3 ci-dessous. L'Espace Premium, recouvre ainsi: le journal numérique, l'accès aux articles exclusivement réservés aux Abonnés, l'Edition du Soir, le téléchargement de 10 archives par mois et le Club Abonnés.

2 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent la vente d'abonnements au Journal « Sud Ouest » (édition numérique, Espace Premium, journal papier) (ci-après désigné « le Journal ») et à « Sud Ouest Dimanche » proposée par la société SAPESO sur son Site www.sudouest.fr.

Ces ventes d'abonnement sont proposées pour des utilisations non professionnelles uniquement.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont uniquement applicables aux journaux livrés et facturés aux Clients établis en France métropolitaine ainsi qu'à l'accès au journal numérique sur Internet.

En achetant une offre d'abonnement ou en utilisant les accès à une édition numérique et à l'Espace Premium mis à sa disposition dans le cadre de l'abonnement au Journal, le Client reconnaît avoir pris connaissance,

préalablement à la passation de la commande, des présentes Conditions Générales de Vente ainsi que des [Conditions Générales d'Utilisation du Site](#) et déclare expressément les accepter sans réserve. Lors d'une souscription d'abonnement en ligne, l'acceptation des Conditions Générales de Vente est effective lorsque l'Abonné valide sa commande en cliquant sur un bouton comportant la mention « validez le paiement » figurant sur la page récapitulative de sa commande et qui indique que la passation de la commande oblige à son paiement.

Aucune condition particulière du Client ne peut, sauf acceptation formelle, écrite et préalable de SAPESO, prévaloir contre les présentes Conditions Générales de Vente.

Toute condition contraire opposée par le Client sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à SAPESO, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

3 - Offres-Prix

- Offres :

L'Utilisateur peut prendre connaissance sur le Site de l'ensemble des produits et services proposés par SAPESO en vente à distance. Il est fait mention, avant la commande, des caractéristiques essentielles desdits produits et services.

SAPESO propose sur le Site :

- Une offre d'abonnement au Journal papier (Journal « Sud Ouest » et « Sud Ouest Dimanche » avec accès à l'édition numérique et à l'Espace Premium du Site et des applications). Cette offre s'intitule « Offre Premium Intégrale » :

- Des offres d'abonnement à l'édition numérique du Journal et à l'Espace Premium du Site et des applications. L'offre « Premium Numérique » comporte les formules suivantes :

« Offre Premium Numérique »

« Offre Premium Numérique annuelle »

- Une offre d'abonnement au journal papier fin de semaine (Sud Ouest du samedi et Sud Ouest Dimanche) avec un accès à l'édition numérique et à l'Espace Premium tous les jours de la semaine. Cette offre s'intitule « Sud Ouest Premium Duo ».

Ces offres sont exclusivement réservées à une utilisation non professionnelle n'entrant pas dans le cadre d'une activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale notamment en ce qui concerne l'accès à l'édition numérique.

Dans le cas de vente flash, les clients peuvent commander les offres proposées uniquement pendant la durée de la vente flash indiquée sur le Site et dans la limite des stocks disponibles ou indiqués dans cette vente flash. En cas d'épuisement du stock, un message avertit le Client au moment de l'enregistrement de sa commande. En tout état de cause, seule la confirmation de l'abonnement par SAPESO garantit au Client la disponibilité et la livraison de sa commande.

Dans le cadre de l'offre Premium Numérique annuelle avec cadeau (chèque-cadeau ou carte-cadeau), le cadeau n'est accordé qu'à la première souscription, et en aucun cas lors des renouvellements de l'abonnement.

Les conditions tarifaires sont disponibles sur le Site à l'URL suivante : <https://abonnement.sudouest.fr>. Chaque offre d'abonnement est détaillée selon :

- Son contenu,
- La durée de l'abonnement,
- Les modalités du renouvellement éventuel de l'abonnement,
- Le prix toutes taxes comprises

Les offres promotionnelles précisent leur durée, la réduction de prix et le prix de référence, ainsi que les personnes à qui elles sont exclusivement réservées.

SAPESO se réserve le droit de modifier les prix mentionnés dans les conditions tarifaires relatives aux abonnements à durée indéterminée, étant rappelé qu'en cas de modification, SAPESO informera l'Abonné deux mois avant ladite modification afin que l'Abonné soit en mesure de résilier le contrat d'abonnement conformément aux dispositions de l'article 10 ci-dessous.

Les conditions d'utilisation et de téléchargement sont précisées au Client lors de la souscription de l'Abonnement.

- Prix :

L'ensemble des prix des services proposés à la vente sont indiqués en euros, toutes taxes comprises.

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

Le prix indiqué lors de la confirmation de commande est le prix total, exprimé toutes taxes comprises et incluant la TVA. Ce prix comprend le prix des produits, les frais de manutention, d'emballage, ainsi que les frais d'envoi ou de portage selon les modalités retenues pour l'exécution de la livraison du Journal.

Les prix ne comprennent pas les frais de connexion et de communication relatifs à l'utilisation d'un service d'information en ligne, ou le coût d'acquisition des supports d'accès, ces derniers étant à la charge exclusive de l'Utilisateur ou de l'Abonné.

Toutes les commandes passées sur le Site sont destinées à l'usage personnel et non professionnel des Abonnés. A ce titre, les Abonnés ou les destinataires des services commandés s'interdisent toute revente partielle ou totale des services, ou mise à disposition de tiers.

Lors du processus de commande, les moyens de paiement acceptés sont mentionnés.

L'Abonné est d'accord pour payer l'intégralité du prix et les charges afférentes à l'abonnement souscrit, y compris les taxes au moment de son inscription sur le Site.

Les éventuelles offres promotionnelles ne sont valables que pour la durée de validité de l'offre concernée. Les promotions en cours ne sont pas cumulables entre elles. Elles ne peuvent être échangées contre leur valeur monétaire ou être remboursées en partie ou dans leur totalité. Passé le délai indiqué, la réduction sera définitivement perdue.

4 – Procédure de passation de commande

Pour passer commande, le Client suivra les étapes suivantes

- A partir de la page abonnement <https://abonnement.sudouest.fr/>, sélectionner l'abonnement voulu en cliquant sur l'offre choisie Il est possible à tout moment de vérifier le contenu de l'offre d'abonnement sélectionnée en cliquant sur « Découvrir »

- Créer son Compte (ou se connecter avec son Compte existant) en renseignant le formulaire prévu à cet effet sur le Site, avec la fourniture de son email et la création d'un mot de passe

- Après la création du Compte, le Client reçoit un email lui demandant de valider son compte en cliquant sur le bouton « confirmer votre adresse email ».

- Renseigner le formulaire « coordonnées

Sur ce formulaire, le Client devra indiquer sa civilité, son nom, son prénom, son adresse postale et de manière facultative il indiquera son numéro de téléphone.

Concernant son numéro de téléphone, il est précisé au Client qu'il dispose du droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique en application de l'article L.223-2 du Code de la Consommation

- Sélectionner le mode de paiement et renseigner les champs correspondant

En cas de paiement par prélèvement SEPA, le Client reçoit un email dans lequel il lui est demandé d'imprimer le mandat, de le remplir et de l'adresser par courrier à Sud Ouest, 23 Quai de Queyries, 33094 Bordeaux Cedex.

- - Prendre connaissance des CGV figurant sur le Site et accepter ces conditions en cochant la case correspondante.
- Tout au long du processus de commande, un récapitulatif de la commande apparaît à l'écran. Le Client a ainsi la faculté de contrôler et de modifier sa commande en tout ou partie en revenant aux étapes précédentes.
- Valider de manière définitive le contenu et le montant de sa commande en cliquant sur le bouton « Valider le paiement »
- Seule la validation définitive de la commande engage contractuellement SAPESO qui exécute la commande à compter de cette validation, sous réserve des modalités de portage prévues à l'article 6 des présentes.
La zone de portage correspond aux zones desservies par le biais d'un réseau de vendeurs colporteurs de presse (VCP) qui sont liés aux dépositaires auxquels fait appel la SAPESO par un contrat de commission.

5 - Conclusion du contrat d'abonnement-évolutions- Droit de rétractation

- Prise d'abonnement depuis le Site :

Après la validation de sa commande en ligne, chaque Client en reçoit la confirmation par email de SAPESO avec les caractéristiques de l'offre retenue, les conditions d'engagement ainsi que les informations relatives à l'exécution du contrat et au Service Client.

Hormis pour les paiements par Carte Bancaire, chaque Client doit ensuite retourner par courrier à SAPESO le formulaire mentionné dans l'email de confirmation qui lui a été envoyé accompagné de ses coordonnées bancaires pour permettre le prélèvement du montant mensuel de l'abonnement.

SAPESO pourra proposer la modification de la commande d'abonnement porté sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée, si le domicile du Client se trouve en dehors d'une zone de portage. SAPESO proposera alors au Client une solution alternative à savoir la livraison par voie postale. A défaut d'accord entre les parties, l'impossibilité d'exécuter le contrat aboutira à l'annulation de la commande par SAPESO.

- Prise d'abonnement depuis les applications mobiles et l'application iTunes de tablettes (iPhone, iPad et mobiles et tablettes Android)

Après la validation de sa commande, chaque Client en reçoit la confirmation par le biais de son compte iTunes ou Google Play avec les principales caractéristiques de l'achat, etc.

- Prise d'effet - Modification de l'abonnement

Le bénéficiaire du contrat est personnel au Client, qui doit avoir la capacité pour le conclure. Il ne peut être cédé sans accord de la SAPESO.

SAPESO peut apporter au Journal les modifications qui sont liées à l'évolution technique dans les conditions prévues à l'article R. 212-4 du Code de la Consommation.

Dans le cas d'une souscription d'abonnement par voie électronique à l'une des Offres disponibles, la mise en service de l'accès à l'édition numérique et à l'Espace Premium est subordonnée à la création du Compte par l'Abonné. La mise en service de l'Abonnement au Journal papier prend effet dès réception du premier numéro délivré.

- Droit de rétractation :

Conformément à l'article L. 221-18 du Code de la consommation, le Client dispose d'un droit de rétractation lui permettant de demander le remboursement de sa commande. Ce droit de rétractation doit être exercé dans un délai de quatorze (14) jours calendaires courant à compter de :

- la conclusion du contrat dans le cadre de la souscription d'un abonnement électronique ;

- la réception du premier bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, dans le cas de la souscription d'un abonnement papier.

A cette fin, le formulaire type de rétractation est disponible [en cliquant sur ce lien](#).

S'il souhaite exercer son droit de rétractation, le Client adresse dans le délai sus-mentionné à SAPESO le formulaire de rétractation ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter à l'adresse suivante :

SUD OUEST
Service Client
23, Quai de Queyries
33094 Bordeaux Cedex .

SAPESO autorise le Client à remplir et transmettre en ligne ce formulaire à l'adresse email suivante : abonnement@sudouest.fr

Dans cette hypothèse SAPESO communiquera au Client un accusé de réception de la rétractation.

Les remboursements seront effectués dans un délai inférieur ou égal à 14 jours calendaires à compter de la réception de la demande.

Le remboursement s'effectuera par le moyen de paiement utilisé par le Client pour régler la commande, objet de la rétractation sauf accord exprès du Client pour qu'il utilise un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionne pas de frais pour le Client.

6 - Modalités de livraison

Les contenus et services des différents abonnements proposés par SAPESO sont accessibles uniquement pendant la durée de l'abonnement.

- Abonnements portés ou postés (Journal papier)

La SAPESO fait appel pour la livraison de ses journaux à des dépositaires indépendants. Ces derniers organisent et gèrent la diffusion des journaux tôt le matin sur les zones déjà desservies par le portage par le biais d'un réseau de vendeurs colporteurs de presse (VCP) qui sont liés aux dépositaires par un contrat de commission. Les journaux seront livrés par portage à l'adresse indiquée par le Client lors de sa souscription d'abonnement, sous réserve :

1/ d'exactitude de l'adresse et de la mention des précisions nécessaires à la livraison matérielle.

2/ que l'adresse soit accessible,

3/ que le dépositaire et le VCP acceptent la livraison par porteur, par rapport à leurs contraintes d'organisation. Le délai habituel pour le début d'une livraison des journaux est d'environ 7 jours à compter de la réception de cette demande expresse. L'accès à l'Espace Premium est effectif dès la conclusion du contrat d'abonnement. Pour toute livraison par portage, la boîte aux lettres du Client devra être accessible sans clé, ou code. A défaut, la livraison se fera par voie postale. Les horaires de livraison seront alors ceux pratiqués par les services de La Poste.

La distribution pourra également être assurée par voie postale sur demande spécifique du client ou en cas de déménagement sur une zone non desservie par portage, uniquement en France métropolitaine.

Dans le cadre d'un abonnement à l'« Offre Premium Intégrale », la livraison du journal pourra être suspendue temporairement, à l'initiative du Client, pour une durée minimale de 3 jours jusqu'à 3 mois maximum, à condition de prévenir le service relation clients au moins 3 jours avant la date de suspension souhaitée. Cette suspension entraînant de facto la suspension à l'accès à l'édition numérique et à l'Espace Premium sur le site et l'application.

Dans le cadre d'un abonnement « Sud Ouest Premium Duo », la livraison du journal papier peut être suspendue temporairement, à l'initiative du Client, pour une durée minimale de deux week-end consécutifs jusqu'à 3 mois maximum, à condition de prévenir le service relation clients au moins 7 jours avant la date de suspension souhaitée. Toutefois, l'accès à l'édition numérique et à l'Espace Premium perdurera pendant cette période de suspension. Le montant de l'abonnement reste dû en sa totalité.

- Produits ou services numériques

Le contenu des produits ou services numériques proposés sur le Site est consultable uniquement sur le Site et ne peut faire l'objet d'un envoi par courrier postal ou électronique. Les conditions d'accès figurent au présent paragraphe.

7 - Engagements du Client-Conditions d'accès à l'édition numérique et à l'« Espace Premium »

L'Abonné s'engage à fournir, lors de la souscription de l'abonnement et pendant toute la durée de son engagement contractuel, des informations d'identification (nom, prénom, adresse, email, coordonnées demandées dans le formulaire d'inscription et coordonnées bancaires). Par conséquent, l'Abonné est seul responsable des données qu'il communique à SAPESO. En outre, l'Abonné s'engage à informer SAPESO dans un délai de 15 jours au moins de toute modification des informations qu'il lui a fournies lors de la souscription de la commande.

L'abonnement à l'une des offres disponibles sur le Site permet à chaque Abonné au Journal de télécharger un exemplaire de l'édition numérique de son choix du Journal, à l'exclusion de ses suppléments, tirés-à-parts ou hors-séries quels qu'ils soient, sur le Site ou sur les applications pour iPad, iPhone tablette et smartphone Android ou pendant la durée de l'abonnement souscrit et pour les jours convenus. Par ailleurs, l'abonnement à l'une des offres disponibles sur le Site permet également à chaque Abonné au Journal de feuilleter un exemplaire de l'édition numérique de son choix du Journal, sur le Site ou sur les applications pour iPad, iPhone

tablette et smartphone Android ou pendant la durée de l'abonnement souscrit et pour les jours convenus. Ces applications et le Site font appel aux services de la plateforme « miLibris » pour la consultation en mode feuilleteur. L'accès à l'Espace Premium est subordonné à l'activation numérique initiale du Compte Abonné et au maintien dudit Compte.

Il est ici précisé que la SAPESO se réserve la possibilité de procéder à des regroupements partiels d'éditions lorsque cela s'avère nécessaire. L'Abonné dans une telle situation ne pourra accéder qu'aux éditions effectivement disponibles en ligne sur le Site.

L'accès à l'édition numérique au choix de l'Abonné est effectif généralement à partir de 5 heures du matin, sans que cet horaire ne constitue un engagement contractuel de la part de SAPESO.

Le téléchargement et la lecture en mode feuilleteur de l'édition numérique choisie par l'Abonné est autorisé uniquement pour les jours correspondants à la formule d'abonnement choisie (formule 7 jours /7 dans le cadre de l'Offre Premium Intégrale).

L'historique des 14 derniers jours est également consultable par l'Abonné pour les jours correspondants à l'abonnement souscrit.

10 (dix) téléchargements de fichiers au format pdf et/ou lecture en mode feuilleteur d'une seule édition numérique du Journal sont autorisés par Abonné (pour chaque édition souscrite) et par période de 24 heures quel que soit le support ou terminal utilisé. Ces 10 téléchargements et/ou lecture en mode feuilleteur constituent le « crédit » de l'Abonné. Ils ne pourront être réalisés qu'à partir de 5 adresses IP différentes au plus de l'Abonné. Le téléchargement et/ou lecture en mode feuilleteur n'est autorisé dans le cadre d'un usage strictement privé. Toute utilisation professionnelle du fichier téléchargé et de l'édition en mode feuilleteur (diffusion au sein des entreprises, panoramas de presse etc.) est expressément interdite. Tous les fichiers proposés au téléchargement et en mode feuilleteur sont protégés par le droit d'auteur. Leur utilisation ne pourra donc se faire strictement que dans un cadre privé et gratuit, dans le strict respect des présentes Conditions Générales de Vente et des Conditions Générales d'Utilisation du Site. En cas de violation manifeste de ces Conditions par l'Abonné (non paiement des sommes dues, agissements contraires à la loi ou aux intérêts de SAPESO), SAPESO se réserve le droit de désactiver le Compte de l'Abonné, sans préavis ni indemnité.

Il est strictement interdit à l'Abonné de tenter de contourner, de supprimer ou d'altérer les mesures techniques de protection du fichier téléchargé ou tout dispositif d'objectif équivalent.

Dans le cadre d'un abonnement à l'offre Premium Intégrale en cas de suspension de l'abonnement au Journal dans les conditions prévues à l'article 5 des présentes Conditions Générales de Vente, la faculté de l'Abonné d'accéder à une édition numérique et à l'Espace Premium est également suspendue. A contrario, dans le cadre d'un abonnement à l'offre Premium Duo en cas de suspension de l'abonnement au Journal dans les conditions prévues à l'article 5 des présentes Conditions Générales de Vente, la faculté de l'Abonné d'accéder à une édition numérique et à l'Espace Premium est maintenue.

L'Abonné accède à l'édition numérique du Journal et à l'Espace Premium à partir de son micro-ordinateur connecté à un réseau de télécommunications permettant l'accès au Site, ou d'un téléphone mobile ou d'une tablette, terminal etc...doté(s) d'un navigateur et d'une connexion Internet. L'acquisition de ce matériel, sa maintenance ainsi que les coûts de fonctionnement sont à la charge exclusive de l'abonné, SAPESO n'ayant à cet égard aucune obligation de quelque nature que ce soit.

L'abonnement au Journal ne comprend ni le coût de la communication téléphonique ni celui du fournisseur d'accès à Internet.

En cas d'incompatibilité technique du fichier téléchargé avec le matériel du Client, SAPESO ne pourra en aucun cas en être tenue responsable et aucun remboursement ne pourra avoir lieu. De plus, la protection du matériel informatique du Client, notamment contre les virus, ne saurait en aucun cas relever de la responsabilité de SAPESO.

Les identifiants permettant l'accès au Compte Abonné sur le Site sont strictement personnels. L'Abonné s'engage à les conserver de manière confidentielle, et à supporter toutes les conséquences, notamment financières qui pourraient résulter de leur utilisation par des tiers. L'Abonné est responsable de l'usage des codes d'accès à son Compte.

L'Abonné reconnaît être le seul utilisateur de ce Compte et de ses codes d'accès, lesquels ne doivent être utilisés que par le signataire du contrat d'abonnement. L'Abonné ne doit en aucun cas transmettre le fichier de l'édition numérique du jour téléchargé et/ou ouvert en mode feuilleteur sur le Site, à des tiers. S'agissant du mode feuilleteur, il est précisé que la liseuse est la propriété exclusive de la société « miLibris ».

L'Abonné informera SAPESO, dès qu'il en aura eu connaissance, de tout événement affectant son Compte et pouvant porter préjudice aux intérêts de SAPESO.

L'Abonné s'engage à utiliser le service de téléchargement et de feuilleteur numérique d'une édition numérique du Journal conformément aux présentes Conditions Générales de Vente et aux Conditions Générales d'Utilisation du Site.

8 - Modalités de Paiement

Le règlement de l'abonnement se fait en début de chaque période de 30 jours pour l'« Offre Premium Intégrale », en ce qui concerne l'« Offre Premium Numérique » et l'« Offre Premium Duo » en début de chaque mois, et en ce qui concerne l'« Offre Premium Numérique 1 an », en une seule fois, au début de l'abonnement.

Les Services proposés par SAPESO sont payants et payables selon les conditions de l'offre, à savoir en une fois au moment de l'inscription au service s'agissant de l'abonnement souscrit pour une durée déterminée, soit, par prélèvement mensuel, en début de mois pour l'abonnement à durée indéterminée soit par carte bancaire (sont admises toutes les cartes bancaires du Groupement des Cartes Bancaires CB, Visa, Eurocard/Mastercard. La carte American Express n'est pas acceptée). Le paiement en ligne par carte bancaire est assuré par la solution sécurisée de la société « Ogone ».

Lorsque le paiement se fait par prélèvement automatique, il est effectué par SAPESO.

Le Client s'engage à prévenir SAPESO de toute modification de ses coordonnées bancaires.

Pour tout achat effectué à partir d'un terminal mobile ou d'une tablette, les modalités de paiement sont régies par Apple (iTunes) ou Google (Google Play) selon le cas, les Abonnés devant se reporter aux conditions applicables desdits exploitants.

Modalités de prélèvement SEPA :

Pré-notification :

La Référence Unique de Mandat (RUM) ainsi que le montant du prélèvement est communiqué à l'Abonné par SAPESO via email dès la validation de l'abonnement en ligne

Dans le cadre de l'offre Premium Intégrale, l'Abonné sera prélevé sur son compte bancaire en début de chaque période, tous les 30 exemplaires à servir du Journal, tenant compte ainsi des suspensions de livraisons.

Dans le cadre de l'Offre Premium Numérique et l'Offre Premium Duo, l'Abonné sera prélevé sur son compte bancaire en début de chaque mois.

Dans le cadre de l'Offre Premium Numérique 1 an, l'Abonné sera prélevé sur son compte bancaire en début de son abonnement.

L'Abonné qui souhaiterait modifier les coordonnées du compte à prélever, pourra le faire depuis son espace gestion "gérer mon abonnement " sur le site ou par courrier adressé au Service Relation Client en y joignant alors le Relevé d'Identité Bancaire relatif aux nouvelles coordonnées bancaires.

Résiliation du contrat d'abonnement :

L'exercice par l'Abonné de son droit à résiliation du contrat d'abonnement selon les conditions contractuelles applicables n'affecte pas le mandat de prélèvement SEPA qui demeure valable jusqu'à la fin du contrat. Les sommes dues jusqu'au terme de l'abonnement sont ainsi prélevées conformément aux conditions contractuelles.

Résiliation du mandat SEPA :

En cas de révocation du mandat SEPA par l'Abonné entraînant des impayés, l'article 9 ci-dessous des présentes Conditions Générales de Vente s'appliquera.

9 - Retard ou défaut de paiement

En cas de retard ou défaut de paiement, SAPESO pourra suspendre l'abonnement en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

10 - Durée, dénonciation, résiliation et échéance de l'abonnement

Pour l'« Offre Premium Intégrale », l'« Offre Parrainage » et l'« Offre Premium Numérique Annuelle » * :

*Cette durée est fixe et le contrat ne pourra faire l'objet d'une résiliation anticipée par le Client.

Dans le cadre de l'offre Premium Intégrale, à l'issue de la période de 12 mois (ou de la période de 6 mois pour l'Offre Parrainage), l'abonnement sera automatiquement reconduit pour une durée indéterminée (ou pour des périodes mensuelles pour l'Offre Parrainage) et les prélèvements seront calculés sur la base du prix de l'abonnement de « Sud Ouest » et « Sud Ouest Dimanche » au moment du prélèvement. Le contrat d'abonnement sera alors résiliable à tout moment pour la prochaine période mensuelle, par courrier adressé au Service Relation Client (SAPESO, Service Relation Client, 23 quai de Queyries, CS 20001,33094 Bordeaux Cedex) 10 jours avant la fin du contrat. La résiliation de l'abonnement entraînera de plein droit et simultanément, la fin de l'accès à l'édition numérique et à l' « Espace Premium ».

Dans le cadre de l'« Offre Premium Numérique annuelle », à l'issue de la période initiale de 12 mois, l'abonnement se renouvellera par tacite reconduction chaque année pour une période d'un an. SAPESO informera, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de chaque période, l'Abonné de la possibilité de ne pas reconduire l'abonnement en le résiliant 10 jours avant la fin de la période réglée par l'envoi courrier adressé au Service Relation Client (SAPESO, Service Relation Client, 23 quai de Queyries, CS 20001,33094 Bordeaux Cedex).

Article L215-1 du Code de la consommation

« Pour les contrats de prestations de services conclus pour une durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de non-reconduction.

Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat.

Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice de celles qui soumettent légalement certains contrats à des règles particulières en ce qui concerne l'information du consommateur ».

Article L241-3 du Code de la consommation

« Lorsque le professionnel n'a pas procédé au remboursement dans les conditions prévues à l'article L. 215-1, les sommes dues sont productives d'intérêts au taux légal ».

Cas de résiliation anticipée par l'Abonné à l' « Offre Premium Intégrale » :

Les Abonnés pourront résilier par anticipation leur abonnement pour un motif légitime tel que :

- Modification du prix en cours d'abonnement dans les conditions prévues à l'article 3 ;
- Modification du produit ;
- Déménagement en dehors de la France Métropolitaine. Lors d'un déménagement en France métropolitaine l'abonnement sera distribué par portage si la nouvelle adresse se trouve sur une zone desservie ou bien par voie postale ;
- Handicap physique incompatible avec la lecture d'un journal ;
- Insolvabilité du Client constatée par décision de justice ;
- Surendettement du Client ;
- Cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Dans l'hypothèse où le Client se prévaut d'un motif légitime, il devra fournir à la SAPESO toute pièce de nature à justifier le motif invoqué. **Ces motifs de résiliation anticipée ne sont admis que pour les abonnements au journal papier avec accès à l'Espace Premium (« Offre Premium Intégrale »).**

Résiliation du fait de SAPESO en cas de :

- Non-paiement par l'Abonné des sommes dues.

Pour l' « Offre Numérique Premium » à durée indéterminée :

L'abonnement est résiliable, à tout moment pour la prochaine période mensuelle, 10 jours avant la fin de leur contrat, soit par courrier adressé au Service Relation Client (SAPESO, Service Relation Client, 23 quai de Queyries, CS 20001,33094 Bordeaux Cedex), soit par mail adressé à service.client@sudouest.fr.

Pour l' « Offre Premium Week-end sans engagement » :

L'abonnement est résiliable, à tout moment pour la prochaine période mensuelle, 10 jours avant la fin de leur contrat, par courrier adressé au Service Relation Client (SAPESO, Service Relation Client, 23 quai de Queyries, CS 20001,33094 Bordeaux Cedex) soit par mail adressé à service.client@sudouest.fr.

Pour l' « Offre Premium Week-end annuelle » :

L'abonnement est résiliable, 10 jours avant la fin de du contrat, par courrier adressé au Service Relation Client (SAPESO, Service Relation Client, 23 quai de Queyries, CS 20001,33094 Bordeaux Cedex) soit par mail adressé à service.client@sudouest.fr.

11 - Protections des données personnelles - Protection de la vie privée

Les données à caractère personnel du Client transmises à SAPESO seront utilisées par ce dernier aux fins de traitement, de gestion de la demande du Client et d'exécution des commandes.

Les données personnelles sont collectées conformément à l'article 6.1 b) du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE.

Ces données sont exclusivement destinées à SAPESO, à des prestataires auxquels SAPESO fait appel pour la prospection, à la société Gestform pour le traitement et la numérisation des données bancaires, aux dépositaires de presse indépendants assurant la diffusion du journal et à leur réseau de vendeurs colporteurs de presse pour le portage du journal.

Ces données pourront également être communiquées à des tiers pour répondre à une injonction des autorités légales faite à SAPESO.

Ces données à caractère personnel sont conservées pour la durée de la relation commerciale entre SAPESO et le Client augmentée, pour la prospection commerciale, d'une durée de trois années après la cessation de la relation commerciale.

Les données pourront également être conservées pour une durée plus longue afin de répondre à une obligation légale ou réglementaire ou de se prévaloir d'un droit, ce pendant le temps requis pour l'accomplissement de l'obligation ou de la prescription du droit en cause.

Le Client peut, en justifiant de son identité, exercer son droit d'accès, de rectification et/ou de suppression des informations le concernant et figurant dans les bases de données de SAPESO, sur demande adressée à cette dernière par courrier à son siège social.

Il dispose également d'un droit à la limitation du traitement de ses données personnelles, à l'effacement, à la portabilité de ses données personnelles, au retrait de son consentement ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Il peut également s'opposer à ce que ses données personnelles soient utilisées à des fins de prospection et d'une manière générale au traitement de ses données personnelles pour des motifs légitimes.

Ces droits ci-avant détaillés peuvent être exercés en s'adressant à SAPESO par courrier à l'adresse « DPO, Groupe Sud Ouest, 23 quai de Queyries, 33094 Bordeaux Cedex ou en envoyant un email à l'adresse « dpo@sudouest.fr ».

Il peut donner des directives générales ou particulières respectivement à un tiers de confiance certifié par la CNIL ou à SAPESO, relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données personnelles après son décès. Il peut désigner une personne chargée de leur exécution et les modifier à tout moment.

En l'absence de directives données de son vivant, ses héritiers auront la possibilité d'exercer certains droits, en particulier le droit d'accès.

Pour en savoir plus sur le traitement des données personnelles par SAPESO, le Client peut se reporter à l'information relative aux données personnelles accessible sur sudouest.fr, à l'adresse Internet <https://donnees-personnelles.sudouest.fr/>

12 - Limitations de responsabilité

Abonnements postés ou portés :

SAPESO ne pourra être tenue pour responsable des vols du journal dans la boîte aux lettres du Client.

Accès à l'Espace Premium :

L'Abonné utilise le Site et ses services à ses risques et périls. SAPESO ne peut garantir en aucun cas que les services proposés ne subiront aucune interruption.

Les articles proposés respectent la législation française en vigueur. La responsabilité de SAPESO ne pourra être engagée en cas de non-respect de la législation d'un pays étranger où le Téléchargement du fichier de l'édition numérique accessible à l'Abonné serait réalisé.

Dispositions communes :

SAPESO ne sera pas considérée comme responsable ou défaillante pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure.

13 - Garanties

La SAPESO est tenue des défauts de conformité du journal papier dans les conditions des articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code Civil.

Lorsque le Client agit en garantie légale de conformité, il :

- bénéficie d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du journal papier pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du journal papier, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du Code de la consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du journal papier durant les vingt quatre (24) mois suivant la délivrance du Produit.

Le Client peut décider de mettre en œuvre dans le délai prévu par l'article 1648 du Code Civil la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code Civil et dans cette hypothèse, le Client peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du Code Civil.

14 - Dispositions générales

Les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation représentent l'intégralité de l'accord passé entre l'Abonné et SAPESO relatif à l'objet visé.

Le fait que la SAPESO ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des Conditions Générales de Vente sauf s'il s'agit d'une clause déterminante ayant amené l'une des parties à conclure le contrat de vente.

15 - Litiges - Droit applicable

Les Conditions Générales de Vente, tous les actes et opérations en vertu des présentes ainsi que les droits et obligations des parties aux présentes seront régis et interprétés conformément au droit français, et les parties donnent expressément compétence aux tribunaux français.

En cas de litige, le Client pourra s'adresser au service Relation Client de la SAPESO afin de rechercher une solution à l'amiable :

- Soit par voie postale à l'adresse suivante :
- Sud Ouest Service Relation Client, 23 Quai de Queyries, 33094 Bordeaux cedex
- Soit par email : abonnement@sudouest.fr,

- Soit par téléphone :05 57 29 09 33

Médiation

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de

SAS Médiation Solution

222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niost

site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>,

email : contact@sasmediationsolution-conso.fr

2 - Abonnés Pro (journal Papier)

1 - Champ d'application – Objet du contrat

L'Offre **PRINT PRO** est réservée uniquement aux professionnels.

Les présentes conditions générales de vente (CGV) sont systématiquement remises à chaque client pour lui permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client à ces conditions générales de vente. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de SAPESO, prévaloir contre les conditions générales de vente.

Toute condition contraire opposée par le client sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à SAPESO, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que la SAPESO ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des conditions générales de vente sauf s'il s'agit d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des parties à conclure le contrat de vente.

La SAPESO se réserve la possibilité de modifier les présentes CGV à tout moment.

Les présentes dispositions sont uniquement applicables aux journaux livrés et facturés aux acheteurs établis en France métropolitaine.

Les présentes conditions générales régissent les ventes d'abonnement aux publications imprimées Sud Ouest, Sud Ouest Dimanche (« le Journal »), leurs suppléments, édités par la SAPESO et définissent également les droits et les obligations de la SAPESO et de l'abonné client.

2. Offres – Commandes

Les offres d'abonnement présentées par le prospecteur (offre : du Lundi au Vendredi ou du Lundi au Samedi du Lundi au Dimanche) ne sont valables que pour une première souscription d'abonnement et ne peuvent s'appliquer à d'autres modalités de souscription.

Les offres promotionnelles demeurent valables pendant la durée du contrat. A l'issue de cette durée et de la promotion, le montant de l'abonnement applicable sera celui du tarif en vigueur

L'ensemble des prix des produits et services de la société SAPESO sont indiqués en euros, toutes taxes comprises.

3. Souscription d'abonnement – Confirmation de la commande et engagements du client

Le présent contrat est conclu uniquement à des fins professionnelles.

Le bénéfice du contrat est personnel au client, le signataire doit avoir la capacité, les pouvoirs et les habilitations nécessaires pour le conclure au nom de la société qu'il représente. Il ne peut être cédé sans accord de la SAPESO.

Le client s'engage à fournir, lors de la souscription de l'abonnement et pendant toute la durée de son engagement contractuel, des informations d'identification (dénomination sociale, adresse du siège social,

numéro d'inscription au RCS le cas échéant, numéro intra-communautaire individuel d'identification fiscale, nom du représentant légal, coordonnées demandées dans le formulaire d'inscription et coordonnées bancaires). Lorsque le client change d'adresse, de SIRET, de dénomination ou de raison sociale ou de coordonnées bancaires (pour les paiements par prélèvement) il doit le notifier par écrit dans les quinze jours à SAPESOSAPESO pourra annuler la commande pour un motif légitime sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée. Si le siège social du client se trouve en dehors d'une zone de portage, la SAPESO lui proposera d'être livré par voie postale.

A défaut d'accord, l'impossibilité d'exécuter le contrat aboutira à l'annulation de la commande.

Sauf convention particulière, la confirmation de la commande entraîne pour l'acheteur acceptation des conditions de vente du vendeur, la reconnaissance d'en avoir parfaitement connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat.

4. Evolutions

La SAPESO peut apporter au Journal les modifications qui sont liées à l'évolution technique dans les conditions prévues à l'article R. 132-2-1 du Code de la Consommation.

La prérogative de l'Editeur de presse emporte le droit de modifier sans notification préalable ou préavis, la formule du Journal, celle des suppléments « TV MAG », « VERSION FEMINA » ou « LE MAG ».

5. Livraison

La SAPESO fait appel pour la livraison de ses journaux à des dépositaires indépendants. Ces derniers organisent et gèrent la distribution des journaux tôt le matin sur les zones déjà desservies par le portage par le biais d'un réseau de vendeurs colporteurs de presse (VCP) qui sont liés aux dépositaires par un contrat de commission. Les journaux seront livrés par portage à l'adresse indiquée par le client sur le bon de commande lors de sa souscription d'abonnement, sous réserve :

1/ d'exactitude de l'adresse et de la mention des précisions nécessaires à la livraison matérielle.

2/ que l'adresse soit accessible,

3/ que le dépositaire et le VCP acceptent la livraison par porteur, par rapport à leurs contraintes d'organisation.

Pour toute livraison par portage, la boîte aux lettres du client devra être accessible.

A défaut, la livraison se fera par voie postale. Les horaires de livraison seront alors ceux pratiqués par les services de La Poste.

La distribution pourra également être assurée par voie postale sur demande spécifique du client ou en cas de déménagement sur une zone non desservie par portage, uniquement en France métropolitaine.

Dans le cadre d'un abonnement 12 mois, la livraison du journal papier peut être suspendue temporairement, à l'initiative du client, pour une durée minimale de 3 jours jusqu'à 3 mois maximum ; à condition de prévenir le service relation clients au moins 3 jours avant la date de suspension souhaitée.

Le client s'engage à utiliser son abonnement conformément aux présentes Conditions Générales de Vente et aux Conditions Générales d'Utilisation du site www.sudouest.fr

Toute utilisation autre qu'à titre personnel et dans le cadre du présent contrat des informations, articles, photographies, vidéos etc. publiés dans le journal ou sur le site www.sudouest.fr est strictement interdite.

L'ensemble des éléments qui composent le journal ou le site ou qui y sont publiés ainsi que les articles publiés par SAPESO sont protégés par le droit d'auteur.

Le CFC (Centre français d'exploitation du droit de copie) gère les droits de reproduction de SAPESO.

Pour toute demande d'autorisation :

Contacteur : CFC (Centre français d'exploitation du droit de copie)

Tel: 01.44.07.47.70

www.cfcopies.com

Ou : SAPESO,

Service de documentation du journal Sud Ouest

Tel : 05.35.31.24.22
doc@sudouest.com

Toute utilisation autre que personnelle et dans la limite des droits concédés, qui n'aurait pas fait l'objet d'un accord préalable exprès et écrit de SAPESO ou du CFC est constitutive du délit pénal de contrefaçon et des sanctions prévues par le Code de la Propriété Intellectuelle.

6. Limitations de responsabilité

Les vendeurs colporteurs de presse sont des travailleurs indépendants et ni la SAPESO, ni les dépositaires Sud Ouest ne sauraient être tenus responsables d'un litige existant entre l'abonné client et ledit VCP, qu'il soit relatif à l'horaire de livraison ou à tout autre motif.

En particulier, la SAPESO ne saurait se voir reprochée un horaire tardif de livraison compte tenu des contraintes techniques et logistiques inhérentes à l'élaboration, l'impression, le transport des journaux ou encore tout fait extérieur lié notamment à l'actualité pouvant engendrer des décalages ponctuels sur l'horaire habituel.

L'exécution forcée du contrat d'abonnement ne pourra être exigée, dès lors qu'un VCP aura refusé de livrer le client sur la base d'un motif objectif.

Les retards éventuels de distribution ne donnent pas droit à l'abonné de réclamer des dommages et intérêts.

Sont également considérés comme cas de force majeure déchargeant la SAPESO de son obligation d'exécution du contrat : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, lock-out, les accidents, les tempêtes, les inondations, l'impossibilité d'être approvisionné.

7. Modalités de Paiement

Les modes de règlement acceptés sont respectivement le prélèvement bancaire ou le cheque bancaire.

Le Client s'engage à prévenir SAPESO de toute modification de ses coordonnées bancaires

- Modalités de prélèvement SEPA :

Pré-notification

La Référence Unique de Mandat (RUM) ainsi que le montant du prélèvement est communiqué à l'abonné par la SAPESO par courrier qui lui est adressé dès la mise en route du contrat d'abonnement et au plus tard le premier jour de la livraison du journal.

Dans le cadre de l'offre du Lundi au Dimanche, du Lundi au Samedi, du Lundi au Vendredi, l'abonné sera prélevé sur son compte bancaire tous les 30, 26 ou 22 exemplaires servis du journal, tenant compte ainsi des suspensions de livraisons.

L'abonné qui souhaiterait modifier les coordonnées du compte à prélever en informera la SAPESO par courrier adressé au Service Relation Client dont les coordonnées figurent au recto du présent bon de souscription.

L'abonné devra alors transmettre le Relevé d'Identité Bancaire relatif aux nouvelles coordonnées bancaires.

- Résiliation du contrat d'abonnement :

L'exercice par l'abonné de son droit à résiliation du contrat d'abonnement selon les conditions contractuelles applicables n'affecte pas le mandat de prélèvement SEPA qui demeure valable jusqu'à la fin du contrat. Les sommes dues jusqu'au terme de l'abonnement sont ainsi prélevées conformément aux conditions contractuelles.

- Résiliation du mandat SEPA :

En cas de révocation du mandat SEPA par l'abonné entraînant des impayés, l'article 8 ci dessous des présentes conditions générales de vente s'applique.

8. Retard ou défaut de paiement

En cas de retard ou défaut de paiement, SAPESO pourra suspendre l'abonnement en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

En cas de non-paiement de la facture dans son intégralité, une mise en demeure de payer est adressée par SAPESO à l'Abonné. La mise en demeure précise :

- Les sommes non réglées à la date d'échéance de la dernière facture
 - Les pénalités de retard définies selon les modalités prévues à l'article L.441-6 du Code de Commerce, appliquées sur les sommes restant dues à compter de la date d'échéance de la facture
- Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit dès le jour suivant la date de règlement portée sur ladite facture l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux de l'intérêt légal dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture.
- Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros sera due de plein droit et sans notification préalable par SAPESO en cas de retard de paiement. SAPESO se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant

9. Dénonciation, résiliation et échéance de l'abonnement

La durée du contrat d'abonnement à l'Offre **PRINT PRO** est de 12 mois. L'abonnement à tarif préférentiel prend fin au terme de cette durée de 12 mois. Ensuite l'abonnement passe au tarif en vigueur au 2 avril 2017.

Résiliation du fait de l'Editeur :

La SAPESO pourra résilier l'abonnement de plein droit, moyennant simple notification écrite adressée au client, sans préavis, dans l'un des cas suivants :

- Non paiement par le client des sommes dues à la société distributrice (suite à des prélèvements impayés, non paiement de facture). Le client demeurera dans tous les cas redevable des rejets de prélèvements ;
- Existence d'un litige entre le client et le vendeur colporteur de presse chargé de la livraison quotidienne du journal ;
- Restructuration de tournée de portage entraînant l'impossibilité de livrer le client.

10. Protections des données

Vos informations personnelles font l'objet d'un traitement informatisé en vue d'exécuter le contrat, de gérer notre service et de respecter l'ensemble de nos obligations légales et réglementaires. Elles pourront aussi être utilisées dans le respect des dispositions légales pour assurer la promotion de nos services abonnés. Ces informations pourront être communiquées à des tiers en vue des mêmes finalités notamment aux prestataires auxquels nous faisons appel pour la prospection ainsi qu'à la société Gestform pour le traitement et la numérisation des données bancaires, aux dépositaires de presse indépendants assurant la diffusion du journal et à leur réseau de vendeurs colporteurs de presse pour le portage du journal. Nous mettons en œuvre les mesures nécessaires en vue d'assurer la sécurité des données. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant, qui peut être exercé auprès du Délégué à la protection des données (« DPO, Groupe Sud Ouest, 23 quai de Queyries, 33094 Bordeaux Cedex). Le droit à la portabilité des données peut être exercé en formant une demande sur le site [sudouest.fr](https://donnees-personnelles.sudouest.fr). Pour en savoir plus sur le traitement de vos données personnelles vous pouvez vous reporter à l'information relative aux données personnelles accessible sur [sudouest.fr](https://donnees-personnelles.sudouest.fr), à l'adresse Internet <https://donnees-personnelles.sudouest.fr/>

Pour toute réclamation, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données (« DPO ») dont les coordonnées sont publiées sur le site [sudouest.fr](https://donnees-personnelles.sudouest.fr) à l'adresse Internet <https://donnees-personnelles.sudouest.fr/>, en envoyant un email à l'adresse « dpo@sudouest.fr ». Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle.

11. Litiges – Droit applicable

Le présent contrat est soumis au droit français.

La SAPESO ne pourra être tenue pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels

qu'immatériels ou corporels ainsi que des vols du journal dans la boîte aux lettres du client.

En cas de litige, le client s'adressera au service Relation Client de la SAPESO, afin de rechercher une solution amiable. En cas de désaccord persistant, et après avoir préalablement recherché une solution à l'amiable, si bon semble aux parties, elles soumettront leur différend aux juridictions du ressort du défendeur

3 - Abonnés Pro (Numérique)

1. Définitions :

Le terme « SAPESO » désigne la Société Anonyme de Presse et d'Édition du Sud Ouest (S.A.P.E.S.O).

Le terme « Client » et le terme « Abonné » désignent au sens des présentes Conditions Générales de Vente, les personnes physiques ou morales souscrivant, à des fins professionnelles, une Offre Premium Numérique Pro.

Le terme « Offre Premium Numérique Pro » désigne l'offre d'abonnement annuelle donnant accès, sur le Site :

- Aux éditions locales du journal Sud Ouest dès 5 heures (nombre d'éditions variant selon la formule retenue : 2, 6 ou 15);
- Au téléchargement des éditions sélectionnées en format PDF et/ou feuilleteur;
- Aux parutions des derniers 14 jours ;
- A l'intégralité des articles publiés sur le Site et l'application au cours de la journée;
- A l'Édition du Soir – à partir de 19h du lundi au vendredi;
- A un outil en ligne de gestion de l'abonnement.

Le terme « Utilisateur » désigne toute personne physique ayant accès au Site ou à son contenu quel que soit le lieu où elle se trouve et les modalités de sa connexion au Site ou de son mode d'accès, l'objet et la finalité de son accès à l'information publiée. L'Utilisateur peut donc être un Abonné, un Utilisateur enregistré ou tout internaute.

Le terme « commercial » désigne la personne physique, salariée de SAPESO commercialisant, les offres d'abonnement de SAPESO auprès des Clients.

Le terme « Bon de commande » désigne le contrat synthétisant l'offre d'abonnement proposée par le commercial au Client et remis à ce dernier pour accord.

Le terme « Compte Abonné » désigne l'espace mis à la disposition de l'Abonné sur le Site, lui permettant d'accéder, après s'être identifié par ses codes d'accès, aux services auxquels il aura souscrits, à son contrat et ses factures éventuelles.

Le terme « Site » désigne le site Internet www.sudouest.fr, accessible au moyen des technologies disponibles et notamment d'un serveur, d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone mobile (et d'une manière générale, tout terminal mobile).

2. Champ d'application – Objet du contrat

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent la vente d'abonnements Offre Premium Numérique Pro à des Clients soit via le commercial – suite à un démarchage téléphonique ou physique.

L'Offre Premium Numérique Pro est réservée uniquement aux professionnels.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont systématiquement remises à chaque Client qui en fait la demande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces Conditions Générales de Vente ainsi qu'aux Conditions Générales d'Utilisation du Site dont le Client prendra préalablement connaissance.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de SAPESO, prévaloir sur les présentes Conditions Générales de Vente.

Toute condition contraire opposée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à SAPESO, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que SAPESO ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

SAPESO se réserve la possibilité de modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment.

Les présentes stipulations sont uniquement applicables aux abonnements souscrits par les Clients établis en France métropolitaine.

3. Offres – Commandes

L'ensemble des prix des abonnements de SAPESO est indiqué en euros, toutes taxes comprises.

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

Le prix indiqué lors de la confirmation de commande est le prix total, exprimé toutes taxes comprises et incluant la TVA.

Les éventuelles offres promotionnelles ne sont valables que pour la durée de validité de l'offre concernée. Les promotions en cours ne sont pas cumulables entre elles. Elles ne peuvent être échangées contre leur valeur monétaire ou être remboursées en partie ou dans leur totalité. Passé le délai indiqué, l'offre promotionnelle est automatiquement révoquée.

Les prix ne comprennent pas les frais de connexion et de communication relatifs à l'utilisation d'un service d'information en ligne, ou le coût d'acquisition des supports d'accès, ces derniers étant à la charge exclusive du Client.

Les contenus et services des différents abonnements proposés par SAPESO sont accessibles uniquement pendant la durée de l'abonnement.

En sa qualité d'éditeur de presse, SAPESO a le droit de modifier sans notification préalable ou préavis, la formule du journal, de l'édition numérique ainsi que celle des suppléments « TV MAG », « VERSION FEMINA » ou « LE MAG ».

SAPESO se réserve la possibilité de procéder, à sa discrétion, à des regroupements partiels d'éditions.

Offres d'abonnement présentées par le commercial :

Les offres d'abonnement présentées par le commercial ne sont valables que pour une première souscription d'abonnement et ne peuvent s'appliquer à d'autres modalités de souscription.

Les conditions d'utilisation du Site et de téléchargement sont précisées au Client lors de la souscription de l'abonnement.

4. Procédure de passation de commande

Seule la validation définitive de la commande engage contractuellement SAPESO qui exécute la commande à compter de cette validation.

Offres d'abonnement présentées par le commercial :

Pour passer commande, le Client suivra les étapes suivantes :

- Compléter et signer le Bon de commande en prenant connaissance des présentes Conditions Générales de Vente figurant au verso;
- Adresser à SAPESO par courrier à l'adresse suivante : Sud Ouest, 23 Quai de Queyries – 33094 – Bordeaux Cedex le feuillet jaune du Bon de commande;
- A réception du Bon de commande dûment signé et complété, SAPESO adressera un courriel au Client pour lui confirmer la validation définitive de la commande.

5. Souscription d'abonnement – Engagements du client

Le bénéfice du contrat est personnel au Client.

Le signataire doit avoir la capacité, les pouvoirs et les habilitations nécessaires pour conclure le contrat au nom de la société qu'il représente lorsqu'il ne conclut pas le contrat, en qualité de professionnel, en son nom personnel. Aussi, les Clients ou les destinataires des services commandés s'interdisent toute revente partielle ou totale des services ou mise à disposition de tiers.

Le Client s'engage à informer SAPESO, pendant toute la durée de son engagement contractuel, de toute modification des informations d'identification ou des coordonnées bancaires indiquées lors de la passation de commande, par courriel (à l'adresse électronique : abonnement.pro@sudouest.fr) dans un délai de quinze (15) jours suivant ladite modification.

Conditions d'accès à l'Offre Premium Numérique Pro :

La mise en service de l'Offre Premium Numérique Pro est subordonnée à la création d'un Compte Abonné et à l'activation du Compte Abonné par SAPESO.

Les identifiants permettant l'accès au Compte Abonné sur le Site sont strictement personnels. L'Abonné s'engage à les conserver de manière confidentielle et à supporter toutes les conséquences, notamment financières, qui pourraient résulter de leur utilisation par des tiers.

Les contenus et services proposés par SAPESO sont accessibles uniquement pendant la durée de l'abonnement.

Le contenu des produits ou services numériques proposés sur le Site est consultable uniquement sur le Site et ne peut faire l'objet d'un envoi par courrier postal ou électronique.

L'accès aux éditions numériques est effectif généralement à partir de 5 heures du matin sans que cet horaire ne constitue un engagement contractuel de la part de SAPESO.

L'abonnement à l'Offre Premium Numérique Pro est souscrit pour un nombre d'accès spécifié au contrat. Le Client est seul responsable de la gestion des accès qui lui ont été délivrés.

Ces accès permettent de consulter l'ensemble des éditions du journal et de les télécharger en format PDF et/ou feuilleter, à l'exclusion de ses tirés-à-parts ou hors séries quels qu'ils soient, sur le Site ou sur l'application.

L'historique des quatorze (14) derniers jours est également consultable par l'Abonné. Dix (10) téléchargements de fichiers au format PDF de chacune des éditions du journal sont autorisés par Abonné et par période de vingt-quatre (24) heures quel que soit le support ou le terminal utilisé. Ils ne pourront être utilisés qu'à partir de cinq (5) adresses IP différentes au plus de l'Abonné.

L'Abonné accède aux contenus de l'Offre Premium Numérique Pro à partir d'un ordinateur connecté à un réseau Internet permettant l'accès au Site, et/ou d'un téléphone mobile, et/ou d'une tablette, terminal etc. doté(s) d'un navigateur et d'une connexion Internet. L'acquisition de ce matériel, sa maintenance ainsi que les coûts de fonctionnement sont à la charge exclusive de l'Abonné, SAPESO n'ayant à cet égard aucune obligation de quelque nature que ce soit.

L'abonnement à l'Offre Premium Numérique Pro ne comprend ni le coût de la communication téléphonique, ni celui du fournisseur d'accès à Internet.

SAPESO est tenue à une obligation de moyens au titre de la fourniture des services visés aux présentes Conditions Générales.

En cas d'incompatibilité technique du fichier téléchargé avec le matériel du Client, SAPESO ne pourra être tenue en aucun cas responsable et aucun remboursement ne pourra avoir lieu. De plus, la protection du matériel informatique du Client, notamment contre les virus, ne saurait en aucun cas relever de la responsabilité de SAPESO.

6. Modalités de Paiement

Le règlement de l'abonnement se fait en une seule fois, au début de l'abonnement.

Les modes de règlement acceptés sont le paiement par virement bancaire et le paiement par chèque bancaire

Les factures sont payables en euros, au siège social de SAPESO ou en tout lieu désigné à cet effet par SAPESO au Client.

Il n'est accordé aucun escompte en cas de règlement anticipé.

Sauf conditions particulières fixées par SAPESO, le règlement intervient trente (30) jours après la date d'émission de la facture par SAPESO.

7. Retard ou défaut de paiement

Toute somme non réglée à l'échéance par le Client donnera lieu à l'application :

- de pénalités de retard calculées sur le montant de la somme restant due au taux de trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités courent du jour suivant la date de règlement figurant sur la facture jusqu'au paiement intégral du montant dû,
- d'une indemnité forfaitaire d'un montant de quarante (40) € pour frais de recouvrement. Lorsque les frais de recouvrement exposés par SAPESO sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, SAPESO se réserve la faculté de demander une indemnisation complémentaire sur présentation des justificatifs correspondants.

Par ailleurs, le non-paiement d'une seule facture rend, à la discrétion de SAPESO, immédiatement exigible de plein droit le montant des autres factures restant dues à SAPESO – l'ensemble des sommes en cause produisant immédiatement intérêts selon les modalités définies ci-dessus.

SAPESO pourra, en outre, de son propre gré :

- suspendre ses obligations concernant la commande visée par le retard ainsi que toutes les commandes en cours jusqu'à complet règlement des sommes que le Client reste lui devoir ;
- résilier de plein droit la commande. Cette résiliation frappera non seulement la commande en cours mais aussi – si SAPESO le souhaite – tout ou partie des commandes impayées antérieures ou à venir, que leur paiement soit échu ou non ;
- compenser le montant de la facture impayée avec les sommes éventuellement dues par SAPESO au Client.

Les mesures précitées ne font pas échec à la faculté dont dispose SAPESO d'obtenir en sus le versement de tout dommage-intérêt en contrepartie du préjudice subi par SAPESO.

8. Dénonciation, résiliation et échéance de l'abonnement

La durée du contrat d'abonnement à l'Offre Premium Numérique Pro est de 12 mois. L'abonnement à tarif préférentiel prend fin de plein droit au terme de cette durée de 12 mois.

- 8.1. Résiliation du fait de l'Editeur :

SAPESO pourra résilier l'abonnement de plein droit, moyennant simple notification écrite adressée au Client, sans préavis, en cas de non paiement par le Client des sommes dues (suite à des prélèvements revenus impayés, non paiement de facture). Le Client demeurera dans tous les cas redevable des prélèvements refusés.

- 8.2. Résiliation du fait du Client

Le Client peut résilier le contrat d'abonnement dans le respect des dispositions des articles 1224 et suivants du Code civil.

9. Limitations de responsabilité

SAPESO ne peut garantir en aucun cas que les services proposés ne subiront aucune interruption.

Les produits et services proposés respectent la législation française en vigueur. La responsabilité de SAPESO ne pourra être engagée en cas de non-respect de la législation d'un pays étranger où le téléchargement du fichier de l'édition numérique accessible à l'Abonné serait réalisé.

10. Force majeure

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de SAPESO.

Conformément aux dispositions de l'article 1218 du Code civil, est un cas de force majeure tout événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat

et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Constituent notamment des cas de force majeure les inondations, incendie, grève totale ou partielle, lock-out ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, ou autres affectant SAPESO.

Dans de telles circonstances, le contrat pourra être résilié par SAPESO de plein droit, sans aucune formalité judiciaire ou extrajudiciaire et sans que le Client ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

11. Propriété intellectuelle

L'ensemble des éléments qui composent le journal ou le Site ou qui y sont publiés ainsi que les articles publiés par SAPESO sont protégés par le droit d'auteur.

Le CFC (Centre français d'exploitation du droit de copie) gère les droits de reproduction de SAPESO.

Pour toute demande d'autorisation :

Contactez :

CFC (Centre français d'exploitation du droit de copie)

Tel: 01.44.07.47.70

www.cfcopies.com

Ou :

SAPESO,

Service de documentation du journal Sud Ouest

Tel : 05.35.31.24.22

doc@sudouest.com

Toute utilisation autre que personnelle et dans la limite des droits concédés, qui n'aurait pas fait l'objet d'un accord préalable écrit de SAPESO ou du CFC est constitutive du délit pénal de contrefaçon et passible des sanctions prévues par le Code de la Propriété Intellectuelle.

SAPESO pourra diligenter un audit en faisant appel à un organisme agréé (CFC etc.) pour rechercher et constater d'éventuelles infractions. L'Abonné s'engage à laisser l'accès à ses locaux à l'auditeur désigné afin de permettre la réalisation de cet audit.

Dans le cadre de l'Offre Premium Numérique Pro, il est strictement interdit à l'Abonné de tenter de contourner, de supprimer ou d'altérer les mesures techniques de protection du fichier téléchargé ou de réaliser toute action ayant un objectif équivalent.

12. Protection des données

Les données à caractère personnel du Client (ou de ses représentants) transmises à SAPESO seront utilisées par cette dernière aux fins de traitement, de gestion et d'exécution de la commande du Client.

Les données personnelles sont collectées conformément à l'article 6.1 b) du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE.

Ces données sont exclusivement destinées à SAPESO. Elles pourront toutefois être communiquées à des tiers pour répondre à une injonction des autorités légales faite à SAPESO.

Ces données à caractère personnel sont conservées pour la durée de la relation commerciale entre SAPESO et le Client, puis conservées à des fins de prospection marketing pendant cinq (5) ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Les données pourront également être conservées pour une durée plus longue afin de répondre à une obligation légale ou réglementaire ou de se prévaloir d'un droit, ce pendant le temps requis pour l'accomplissement de l'obligation ou de la prescription du droit en cause.

La personne physique dont le Client a communiqué les données personnelles à SAPESO, justifiant de son identité, peut exercer son droit d'accès, de rectification et/ou de suppression des informations la concernant et figurant dans les bases de données de SAPESO, sur demande adressée à cette dernière par courrier à son siège.

Elle dispose également d'un droit à la limitation du traitement de ses données personnelles, à l'effacement, à la portabilité de ses données personnelles, au retrait de son consentement ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Elle peut également s'opposer à ce que ses données personnelles soient utilisées à des fins de prospection et d'une manière générale au traitement de ses données personnelles pour des motifs légitimes.

Ces droits ci-avant détaillés peuvent être exercés en s'adressant à SAPESO à l'adresse électronique suivante: dpo@sudouest.fr

Elle peut donner des directives générales ou particulières respectivement à un tiers de confiance certifié par la CNIL ou à SAPESO, relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données personnelles après son décès. Elle peut désigner une personne chargée de leur exécution et les modifier à tout moment.

En l'absence de directives données de son vivant, ses héritiers auront la possibilité d'exercer certains droits, en particulier le droit d'accès.

13. Litiges – Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente – et plus généralement les relations commerciales existant entre SAPESO et le Client – sont soumises au droit français.

En vue de trouver une solution amiable en cas de litige, toute contestation relative notamment à la validité, l'exécution, l'opposabilité, ou l'interprétation des présentes Conditions Générales de Vente et de façon plus générale concernant les relations commerciales existant entre SAPESO et le Client, les parties conviennent de se réunir dans les quinze (15) jours de la survenance du différend, à l'initiative de la partie la plus diligente. Si, au terme d'un délai de soixante (60) jours, les parties n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur un compromis ou une solution amiable, sera seul compétent le Tribunal de Commerce dans le ressort duquel se trouve sis le siège social de SAPESO.

Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs.